

MISSIONS

A/ Le Chef de Poste :

Vous devez :

- assurer l'organisation du poste de sécurité,
- contrôler sur écran vidéo un secteur situé hors circuit de ronde placé sous télésurveillance,
- recevoir les messages signalant les anomalies ou incidents,
- diriger l'activité de l'Agent de Prévention et de Sécurité qui aura à effectuer :
 - 1) une *activité de filtrage* pendant 15 minutes au moment de l'ouverture des bureaux de la société afin de réguler l'entrée des personnels et des clients désirant rencontrer un responsable,
 - 2) une *ronde de sécurité* destinée à assurer la surveillance des abords de l'Association OBJECTIF FORMATION, installée sur une zone d'activité comprenant d'autres entreprises qui sont exclues du champ de surveillance.

Mise en œuvre :

Vous devrez :

- prendre en compte le poste de sécurité,
- donner à l'Agent de Prévention et de Sécurité le départ des missions qu'il devra effectuer,
- diriger l'activité de l'Agent de Prévention et de Sécurité,
- tenir la liaison radio permanente avec l'Agent de Prévention et de Sécurité en mission de filtrage ou de ronde,
- communiquer à l'Agent de Prévention et de Sécurité les incidents de ronde qui vous seront signalés,
- assurer la liaison avec les services extérieurs d'intervention,
- tenir la main courante du poste de sécurité.

PRISE DE SERVICE

Elle s'effectuera au Poste de Sécurité.

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité			Durée : 5 h 00	Réf. : 3360 1
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE			Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages : 10	SUJET	Feuillet : 9/16	

B/ L'Agent de Prévention et de Sécurité :

Sur instructions du Chef de Poste, vous devez effectuer :

- 1) pendant 15 minutes, une *mission de filtrage* à l'entrée de la société pour réguler l'entrée du personnel et diriger la clientèle qui souhaiterait rencontrer son responsable,
- 2) une *ronde de sécurité* au cours de laquelle vous assurerez la surveillance des locaux et de ses abords selon le plan joint en annexe.

Mise en œuvre :

Vous devrez :

- **exécuter** les instructions du Chef de Poste,
- **faire face** aux incidents qui pourraient être rencontrés lors de votre activité de filtrage et sur votre parcours de ronde,
- **rester en écoute radio** permanente avec le Chef de Poste,
- **informer et rendre compte** au Chef de Poste de tout incident rencontré au cours de votre activité,
- **rédiger** un rapport sur les incidents que vous aurez traités lors de votre activité de filtrage et de ronde.

PRISE DE SERVICE

Elle s'effectuera au Poste de Sécurité.

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité			Durée : 5 h 00	Réf. : 33 68 1
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE			Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages : 1. 0	SUJET	Feuillet : 10/16	

MATERIEL

A disposition du Poste de Garde :

- les consignes générales,
- les consignes particulières,
- les consignes complémentaires Chef de Poste,
- les consignes pour travaux par point chaud,
- deux postes radio Emetteur - Récepteur,
- un poste téléphonique,
- une feuille de main courante,
- une feuille d'entrée des visiteurs,
- un plan des lieux,
- une batterie de badges,
- une trousse de secours.

A disposition du Rondier au Poste de Garde :

- un poste radio Emetteur - Récepteur,
- un trousseau de clés,
- une lampe électrique,
- un sifflet,
- un crayon,
- une craie,
- un contrôleur de ronde,
- une feuille d'entrée visiteurs.

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité		Durée : 5 h 00	Réf. : 33421
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE		Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages : 10	SUJET	Feuillet : 11/16

CONSIGNES GENERALES

1/ ASSURER LA SECURITE DU BATIMENT OBJECTIF FORMATION, DE SES ABORDS IMMEDIATS ET DU PERSONNEL EN ACTIVITE CONTRE :

- les risques d'incendie,
- les risques de malveillance,
- les intrusions,
- les accidents du travail.

2/ FAIRE RESPECTER :

- les consignes d'incendie
- les consignes d'urgence
- la réglementation du travail par point chaud

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité		Durée : 5 h 00	Réf. : 3300 A
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE		Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages : 40	SUJET	Feuillet : 12/16

CONSIGNES PARTICULIERES

CONSIGNE N° 1 : En poste de filtrage, ne laisser pénétrer dans les lieux que les personnes porteuses du badge **OBJECTIF FORMATION**. Pour toutes autres personnes, demander la conduite à tenir au Chef de Poste.

CONSIGNE N° 2 : En cours de ronde, vérifier le libre passage dans les couloirs de circulation. Pour toute anomalie rencontrée, aviser le Chef de Poste et demander la conduite à tenir.

Nota : Les parties « Bureaux » - « Restaurant-Réserve » - « Cuisine-Plonge » sont exclues de la surveillance.

CONSIGNE N° 3 : a) Vérifier le verrouillage de la porte Chaufferie. Faire impérativement un compte rendu radio au Chef de Poste sur cette vérification.

b) Vérifier la fermeture des sorties de secours salle « Art plastique » et « Cuisine ».

CONSIGNE N° 4 : Porter une attention particulière aux abords de la cuve de gaz. Faire obligatoirement un compte rendu radio au Chef de Poste sur ce contrôle.

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité			Durée : 5 h 00	Réf. : 33601
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE			Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages : 10	SUJET	Feuillet : 13/16	

CONSIGNES COMPLEMENTAIRES CHEF DE POSTE
--

CONSIGNE N° 1 : Gérer les anomalies décelées par le système de télésurveillance qui surveille le parking annexe de l'Association OBJECTIF FORMATION, 5 rue Jean Corona à Vaulx-en-Velin. Si besoin, faire intervenir la société PROTEGETOUT chargée d'effectuer la levée de doute, téléphone : 04.78.14.03.12.

CONSIGNE N° 2 : En cas de visites de clients signalées par l'agent d'accueil, prendre contact avec le responsable de l'Association OBJECTIF FORMATION pour demander une autorisation de rendez-vous.

CONSIGNE N° 3 : Faire procéder au pliage des cartons découverts dans les voies de circulation par le rondier et à leur stockage provisoire contre les murs.
Faire ranger contre les murs les produits ou objets pouvant gêner le passage dans les couloirs.

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité			Durée : 5 h 00	Réf. : 83601
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE			Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages : 10	SUJET	Feuillet : 14/16	

REPERTOIRE TELEPHONIQUE

Services de secours :

Sapeurs Pompiers	18
Police - Gendarmerie	17
SAMU	15
Hôpital	04.72.07.10.00
Centre anti-poison	04.78.54.14.14
SOS Médecin	04.78.83.51.51

Services d'entretien :

Compagnie des eaux	04.78.30.00.00
EDF/GDF Permanence	04.72.30.15.15
Entretien chaufferie Société LACHAUME	04.78.42.12.27
Electricité Société ELECTROLUX	04.78.60.12.13

Association OBJECTIF FORMATION :

Directeur, Monsieur Jacques ADDI	Poste 103
Secrétariat, Melle Jeanne MOROT	Poste 105
Responsable sécurité, Monsieur Jean BOND	Poste 110

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité		Durée : 5 h 00	Réf. : 33601
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE		Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages : 10	SUJET	Feuillet : 15/16

